

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Paris, le 26 avril 2017

Direction des infrastructures de transport

Sous-direction de la gestion du réseau routier
non concédé et du trafic

Bureau de l'information routière
et des systèmes d'information

Note

à

Mesdames et Messieurs

Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Dominique Lerouillois
dominique.lerouillois@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 81 02 - Fax :

Courriel : grt3.grn.dit.dgitm@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Changement de version du référentiel Alert-C pour l'information routière en France
PJ :

Les informations relatives aux événements routiers peuvent être diffusées par divers services ou moyens de communication. Pour être utile, cette information doit comprendre la description de l'événement et sa localisation.

Constitués en table formant un référentiel géographique, les localisants Alert-C permettent de définir pour chaque événement sa position sur le réseau routier. Ils constituent à ce jour la seule possibilité de repérage homogène partout en Europe et la constitution de ces tables est couverte par une norme européenne et mondiale (EN ISO 14819-3:2004). Comme tout référentiel géographique, le référentiel Alert-C doit être mis à jour régulièrement pour refléter les évolutions du réseau routier. La dernière version (V11.0) de la table Alert-C a été certifiée par l'association Tisa (Traveller Information Services Association) le 24 septembre 2015.

Ces tables sont intégrées dans différents logiciels faisant partie de la chaîne de traitement et de diffusion de l'information routière, en particulier dans les nœuds Datex, que ce soit au sein du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) qui est en charge du réseau routier national, comme chez ses partenaires. Il convient d'organiser le changement de version de cette table de manière à éviter toute perte d'information ou interruption de service.

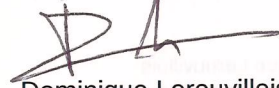
C'est pourquoi, le basculement de la version actuelle (10.1) à la nouvelle version (11.0) est programmé pour le mercredi 03 mai 2017 à 14h00 par le ministère.

(... /...)

La nouvelle version des tables est disponible sur : <http://diffusion-numerique.info-routiere.i2/tables-alert-c-a4.html>. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le bureau de l'information routière et des systèmes d'information à cette adresse de messagerie : diffusion-numerique@info-routiere.gouv.fr.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Chef du bureau de l'information routière
et des systèmes d'information



Dominique Lerouillois

Copie à :

